

Domaines d'intervention : Agriculture et Energie Cible : collectivités territoriales et associations	Structure émettrice : FRCIVAM Bretagne En partenariat avec : La Région Bretagne et l'ADEME Date d'émission : Octobre 2014 Date limite de réponse : 15 décembre 2014
---	--



« Accompagner les territoires à optimiser l'organisation des livraisons de produits alimentaires locaux »

APPEL A CANDIDATURE 2014

I. CONTEXTE DE L'APPEL A CANDIDATURE

Les circuits courts bretons sont-ils vertueux sur le plan environnemental ?

Depuis quelques années, les circuits courts prennent de plus en plus d'ampleur sein du paysage agricole et alimentaire breton. Depuis 2005, le nombre d'initiatives collective a ainsi flambé (+ 873%) et la création a doublé (+ 100 nouvelles initiatives entre 2009 et 2013) (source : FRCIVAM, 2013). Plus de la moitié des porteurs de projets accompagnés souhaitent s'installer avec au moins une partie de leurs débouchés en circuits courts. Les références sur les circuits courts sont majeures dans la pratique d'accompagnement. Des outils permettent d'évaluer les impacts de ces dispositifs sur les territoires et à l'échelle des exploitations : sociaux, économiques et environnementaux.

Les connaissances disponibles associent des vertus environnementales aux circuits courts : pratiques et politiques publiques plus durables en matière de gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie et de la biodiversité. Toutefois, il faut nuancer l'impact positif de ces circuits sur l'environnement, induit par la réduction des distances, par plusieurs freins : multiplicité des petits déplacements, utilisation de véhicules peu performants, mobilisation des consommateurs entre de multiples points de vente, etc. Rien, à priori, ne permet d'affirmer que les circuits courts sont plus économes en énergie que les circuits longs. La marge de progrès est significative pour limiter l'impact énergétique. Elle concerne notamment les aspects logistiques.

La problématique des transports

Plusieurs solutions existent pour améliorer la performance environnementale des livraisons en circuits courts : l'optimisation, la mutualisation, amélioration des taux de chargement, outil collectif de

préparation des commandes, etc. De plus, l'amélioration logistique peut avoir des effets positifs au-delà de l'efficacité énergétique : optimisation du temps de travail par exemple.

Toutefois, de nombreux éléments freinent la mise en place des solutions logistiques « classiques » dans le cas des circuits alimentaires de proximité : déficit de connaissance mutuelle entre les acteurs de la chaîne, diversité des interlocuteurs, manque d'anticipation de la part des acheteurs, saisonnalité des produits et des commandes, contraintes de livraison, coûts, etc. Ces circuits demeurent des systèmes de livraison très spécifiques : volumes plus faibles, processus de coordination plus informels, place centrale du relationnel, inscription spatiale majeure, parcours de zones de faible densité, etc.

Comment sensibiliser les producteurs à ce sujet ? Comment les accompagner vers un changement d'habitudes (déplacement, stockage, mutualisation etc.) ?

L'outil LOCAL

Depuis 2008, le réseau des CIVAM breton a conduit des études de recherche-action sur l'impact énergétique des circuits courts, en se focalisant particulièrement sur les transports. Les travaux, soutenus par l'ADEME et la Région Bretagne, ont permis la mise en place de l'outil LOCAL pour sensibiliser les producteurs aux coûts de livraison de leurs produits. Cet outil informatique facilite également l'observation à l'échelle territoriale souhaitée. Il permet de dresser un état des lieux des pratiques de livraisons de marchandises d'un ou de plusieurs producteurs sur une période donnée (temps, coût, efficacité énergétique des livraisons) et d'analyser leurs pratiques à partir d'indicateurs précis. L'utilisation de l'outil constitue une première étape dans la démarche d'accompagnement vers une optimisation de l'organisation des livraisons de produits alimentaires locaux.

II. OBJET DE L'APPEL

Vers une organisation territoriale des livraisons de produits alimentaires locaux ?

L'outil LOCAL met en évidence des optimisations individuelles possibles : modulation des journées de livraison par exemple. Aujourd'hui, l'enjeu pour les producteurs, les structures d'accompagnement et les collectivités se situe au-delà : comment passer de l'optimisation individuelle à une démarche plus collective au sein d'un territoire ?

A travers cet appel à candidature, la FRCIVAM Bretagne souhaite élargir la diffusion de l'outil LOCAL et accompagner les territoires intéressés dans l'optimisation de l'organisation collective des livraisons de produits alimentaires locaux. Ainsi, elle propose de :

- former des relais territoriaux à l'utilisation et à la valorisation de l'outil LOCAL,
- accompagner individuellement les territoires candidats dans la mise en application de l'outil auprès de leurs producteurs,
- former et animer un réseau d'échange entre territoires sur cette thématique.

Objectifs de l'accompagnement-formation

Au travers de cet appel à candidature, les bénéficiaires pourront disposer :

- d'un outil de diagnostic (calcul des coûts de livraison) : LOCAL (version excel)
- d'une formation sur l'appropriation de l'outil et les méthodes d'accompagnement des producteurs vers une optimisation des livraisons (voir le programme de formation ci-joint)
- d'un accompagnement personnalisé (selon les besoins) : appui technique sur la manipulation de l'outil, le traitement des données, participation aux restitutions, etc.
- de temps d'échanges collectifs : retours d'expériences sur la collecte et la restitution des résultats, partage des références régionales

A l'issue de cet accompagnement-formation, les candidats bénéficient :

- de références chiffrées
- d'un outil de sensibilisation : diagnostic individuel et observation territoriale
- d'outils d'accompagnement à l'organisation territoriale des livraisons
- d'un réseau d'échange sur la thématique

Déroulement de l'accompagnement sur 2015

L'outil LOCAL sera diffusé à l'ensemble des participants à l'issue des deux premières journées de formation. Puis, un accompagnement à la mise en œuvre de l'outil est proposé sur une durée d'un an : utilisation et interprétation des résultats. Les résultats récoltés seront capitalisés dans une base de données régionale et pourront faire l'objet de valorisation¹. La dernière journée de formation aura lieu quelques mois après afin d'échanger collectivement sur les résultats et l'accompagnement des acteurs vers des changements de pratique. Une convention encadre la diffusion de l'outil : utilisation, capitalisation des résultats (voir ci-joint).

	02/15	03/15	04/15	05/15	06/15	07/15	08/15	09/15	10/15	11/15	12/15
Formation	2 jrs		1 jr								
Accompagnement personnalisé											
Restitution et échange collectif						Bilan à mi-parcours					Bilan final

II. MODALITES DE CANDIDATURE

Les porteurs de projet / bénéficiaires

Cet appel à candidature s'adresse aux structures publiques et associatives de Bretagne engagées dans des projets agricoles et alimentaires de proximité et durable (dans la limite de 8 candidats retenus) :

- collectivité territoriale (agglomération, communauté de communes),
- syndicat mixte ou intercommunal, Pays
- association

Les initiatives privées et notamment celles portées directement par les acteurs du monde agricole ou alimentaire ne seront pas considérées comme éligibles dans le cadre de cet appel à candidature

Les modalités de participation

Les candidats s'engagent à participer aux trois journées de formation, à diffuser leurs résultats dans le respect de la convention et à s'investir dans le réseau régional d'échange (1 à 2 réunions à prévoir sur l'année)

Coûts de la formation = 150€ (repas, salle, logistique).

Les temps d'ingénierie de formation et d'appui personnalisé sont pris en charge dans le cadre d'un programme d'actions de la FRCIVAM Bretagne co-financé par l'ADEME et la Région Bretagne.

Les modalités de suivi et de diffusion des travaux

¹Une convention encadre la diffusion de l'outil LOCAL entre le concepteur (FRCIVAM) et les utilisateurs : manipulation de l'outil et capitalisation des résultats.

Remise des candidatures : avant le 15 décembre 2014

Confirmation des inscriptions (accompagnement-formation) : avant le 15 janvier 2015

Dossier de candidature

Pour être recevables, les candidatures doivent satisfaire aux conditions suivantes : dossier de candidature dûment complété (voir modèle ci-joint), comprenant les documents requis et respectant les modalités de soumission, dans la limite de 8 candidatures reçues. Le cas échéant, les dossiers seront sélectionnés sur la qualité de l'argumentation et la date de réception.

Pour être examiné, tout dossier devra impérativement comporter les éléments suivants :

- les coordonnées de la structure ;
- les coordonnées de la personne en charge de la thématique ;
- une description des activités conduites, expériences et difficultés sur ce thème ;
- une argumentation sur le cadre de mobilisation de l'outil et son articulation avec d'autres projets (exemple : projet « agricole et alimentaire de proximité durable » lancé par la Région) ;
- la justification des motivations et attentes pour la formation-accompagnement ;
- la convention de diffusion de l'outil dûment signée.

Envoi du dossier

Le dossier devra être réceptionné sous format papier au plus tard le 15 décembre 2014 à l'adresse suivante :

FR CIVAM Bretagne
17 rue du Bas Village
35 577 Cesson-Sévigné

Il est par ailleurs demandé d'adresser une copie dématérialisée du dossier (format .doc ou .odt exclusivement), à l'adresse suivante : helene.roisille@civam-bretagne.org

Un accusé de réception sera envoyé à la réception du dossier.

Contact à la FRCIVAM Bretagne :



Hélène Roisille – animatrice énergie

02 99 77 39 33

helene.roisille@civam-bretagne.org

www.civam-bretagne.org



Appel à candidature soutenu par :